
Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Denis Moreau, secrétaire-trésorier/directeur général, de la susdite municipalité, qu'il y aura séance régulière du Conseil municipal de la paroisse de Packington le 5 avril 2021 à 19h30 au 115, rue Soucy.

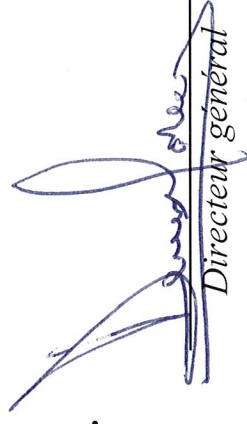
Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effet : Demande l'autorisation pour diviser son terrain en deux terrain de même dimension

Identification du site : Lot : 6 063 786, appartenant à Mme Carmen Bourgoïn.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ À Packington, ce 22^e jour de mars 2021.



Directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION (article 335 et 348 du code)

Je, soussigné, résidant à Packington, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé et en affichant deux (2) copies, aux endroits désignés par le Conseil, entre 13 heures et 15 heures, le 22^e jour de mars 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 22^e jour de mars 2021.

Signé :

Nom et titre

